

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 14 (1943)

**Heft:** 7

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : <b>M. F. REUSSER, Moutier</b> Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : <b>M. R. STEINER, Delémont</b> Tél. 2 15 83	Caissier de l'A. D. I. J. : <b>M. H. FARRON, Delémont</b> Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.  
**Editeur**: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

## Communes jurassiennes à travers deux crises et une guerre<sup>1)</sup>

Etude économique et financière sur les Franches-Montagnes et le Jura Sud  
par Robert BAUDER, Dr ès sciences économiques et commerciales.

(Suite et fin)

### *Les répercussions de la crise sur le crédit communal.*

Pour attaquer le problème du désendettement une première question se pose : c'est de savoir qui sont les créanciers. On a souvent parlé des communes obérées, on a élaboré maints projets pour leur venir en aide, mais on ne s'est jamais demandé avec la même ardeur qui étaient les créanciers. Et pourtant, ce sont eux qui auraient à supporter les douleurs de l'opération, et, chose infiniment plus importante encore, il ne faudrait pas qu'ils perdent une fois pour toutes le goût de prêter quoi que ce soit aux corporations de droit public cantonal.

Or le petit tableau suivant nous fait voir quels sont les créanciers des communes industrielles du Jura Sud et dans quelles proportions ils ont contribué à leur avancer les fonds dont elles avaient besoin. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour se persuader que les bailleurs de fonds actuels ne sont plus ceux d'avant la crise. Alors que les banques et les établissements de crédit privés avec les fonds communaux d'assistance et d'école

1) Dr R. BAUDER, Communes jurassiennes à travers deux crises et une guerre, Imprimerie Ch. Gassmann, Bienne, 1943.